

Pédagogie archéologique : l'enfance antique

Autor(en): **Fry, Chantal Renevey**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bildungsforschung und Bildungspraxis : schweizerische Zeitschrift für Erziehungswissenschaft = Éducation et recherche : revue suisse des sciences de l'éducation = Educazione e ricerca : rivista svizzera di scienze dell'educazione**

Band (Jahr): **17 (1995)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-786102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pédagogie archéologique: l'enfance antique

Chantal Renevey Fry

Quel statut les anciens, Grecs et Romains, attribuaient-ils à l'enfance? Comment considéraient-ils cette période de l'existence qui voyait les enfants de 0 à 7 ans être élevés, sans distinction de sexe, dans un univers purement ludique? Quels étaient les premiers apprentissages possibles à un âge où il n'était pas encore question de scolarisation, ni même d'éducation? Comment maîtrisait-on la taille des familles? Et comment réagissait-on à la mort d'un enfant? L'étude de l'enfance dans l'antiquité est rendue difficile par l'absence presque complète de sources directes et l'interprétation parfois difficile des sources connexes de toutes sortes qui nous sont parvenues.

Retour aux sources

Décrire le statut du petit enfant dans l'antiquité classique nécessite une collecte de sources qui présente quelques difficultés: les récits autobiographiques et témoignages directement issus de la vie quotidienne sont en effet extrêmement rares pour cette époque et il faut attendre le quatrième siècle de notre ère pour trouver, dans les *Confessions* de saint Augustin, le récit complet d'une enfance; mais celle-ci a été revue et corrigée dans l'optique de l'auteur: il s'agit en effet de «confesser» le nom de Dieu, au sens premier d'«avouer» et de «reconnaître» sa grandeur manifestée dans toutes les périodes de la vie de l'auteur. Une telle démarche conditionne naturellement les souvenirs d'Augustin et il convient de ne pas oublier la perspective générale de l'œuvre lorsqu'on analyse plus particulièrement le premier livre consacré aux jeunes années de l'écrivain.

L'absence presque totale de sources directes s'explique en grande partie par la manière dont les anciens considéraient les tout-petits: Grecs et Romains ne

s'intéressaient pas à l'enfant ni même à l'adolescent en tant que tel. Seul l'âge adulte leur semblait digne de considération et les années précédentes n'étaient qu'une première étape de la progression dynamique qui conduisait l'être humain à son apogée de citoyen-soldat, apte à défendre militairement le territoire et à prendre la parole dans les assemblées politiques, ou de mère de famille, capable de mettre au monde la génération suivante. Cette valorisation de la maturité incitait à remarquer et à admirer les seuls enfants qui, par leur précocité, tenaient des raisonnements dignes des aînés les plus sages. Et lorsqu'un «*puer-senex*» (littéralement «enfant-veillard») venait à mourir, son éloge funèbre soulignait avant tout des traits de comportement qui n'ont vraiment rien d'enfantin. Ainsi, le deuxième fils du rhéteur Quintilien, mort à 9 ans au premier siècle de notre ère, nous est-il décrit comme ayant «des qualités mûres (*matura*), la fermeté (*constantia*), la gravité (*gravitas*), la force (*robur*) pour résister même aux souffrances et à la peur.»¹ Et cette petite fille morte à 13 ans, dont Pline nous dit qu'elle «possédait déjà la sagesse d'une femme âgée (*anilis prudentia*) et la dignité d'une mère de famille (*matronalis gravitas*)», semble n'avoir rien gardé de l'insouciance propre à son âge.²

Il faut donc traquer indices et renseignements dans des textes très variés pour tenter de reconstituer l'image de l'enfant dans l'antiquité. Philosophes, orateurs et médecins nous ont laissé des réflexions qui traitent plus de l'enfance que des enfants et qui visent souvent à dresser un portrait idéal, voire éthéré; mais leurs écrits nous permettent de mieux comprendre une mentalité qui explique bien certaines pratiques éducatives. Le théâtre fourmille de scènes empruntées à la vie quotidienne qui se révèlent des sources très précieuses d'information une fois sa part faite à l'exagération comique. Le droit, qui examine l'existence de tout un chacun pour tenter de la régler, considère aussi parfois des enfants. Des poètes, au fil de leurs métaphores, ouvrent une fenêtre sur une cour remplie de cris et de jeux et il arrive aussi aux historiens de nous rapporter quelques épisodes de la jeunesse de leurs héros. Pour compléter ces références purement littéraires, il convient également d'interroger les inscriptions funéraires mais aussi les objets révélés par les fouilles archéologiques et les représentations figurées.

Peu à peu, ces fragments disparates finiront par recomposer une image d'enfant, même si celle-ci n'aura pas toujours la précision souhaitée. Trois facteurs viennent en effet compliquer l'interprétation des données disponibles. Tout d'abord, l'ampleur du temps considéré (du cinquième siècle avant Jésus-Christ au quatrième siècle de notre ère) rend difficiles les précisions et le détail chronologiques. Dans l'ensemble, et sauf indications contraires, le tableau brossé ci-dessous dépeint une réalité relativement proche de celle qui devait prévaloir durant l'apogée de l'époque impériale romaine (27 av. J.-C. – 192 ap. J.-C.), pour laquelle les sources sont les plus abondantes. Mais l'influence des périodes antérieures, et notamment les nombreux emprunts faits à la culture grecque, ainsi que la pérennité des schémas établis permettent d'étendre, sans trop de modifications, le modèle sommaire ainsi reconstitué aux siècles précédents et suivants. Ensuite, il faut se garder d'oublier que l'empire romain, à cette époque, s'étendait de l'Atlantique à la Perse et du Rhin à l'Atlas. De nombreuses coutumes locales ont survécu à une unification qui fut plus poli-

tique que culturelle et seul le modèle prôné par l'envahisseur est ici pris en compte. Enfin, plus encore que de nos jours, les inégalités entre classes aisées, sinon riches, et classes pauvres étaient génératrices d'écart de comportement que pourrait occulter l'étude de documents qui ne reflètent le plus souvent que les pratiques des mieux lotis. Voilà pourquoi le portrait ainsi esquissé conserve des zones d'ombre et des traits flous.

Références lexicales

Une analyse des termes passés plus ou moins directement dans nos langues romanes permet d'emblée de mieux saisir la conception antique de l'enfant: le mot «*infans*», dont il dérive, signifie littéralement le «non-parlant», le préfixe «*in*» servant ici à nier le participe présent du verbe «*fari*» – «parler». Par cette appellation, les anciens désignaient les petits de 0 à 7 ans, sans distinction de sexe. C'est ensuite seulement, au moment de la scolarisation, que filles et garçons étaient qualifiés différemment: «*puer*» – qui s'appliquait à l'origine au petit de l'homme ou de l'animal, et dont le français a tiré «puéril» ou «puériculture» – a fini par caractériser le garçon voué à ses études entre 7 et 17 ans. La fille s'est vue quant à elle attribuer le diminutif «*puella*» qui l'accompagne jusqu'à son mariage. Le féminin de «*puer*», «*puera*», ne s'est pas imposé dans l'usage et a été totalement évincé par le diminutif.³

Il faut naturellement se garder d'en conclure que dans l'antiquité, les enfants souffraient de troubles prononcés de la parole qui les rendaient incapables de s'exprimer avant leur premier jour d'école. Mais dans une civilisation où l'art oratoire jouait un rôle fondamental, c'est la maîtrise du langage structuré qui importait. La frontière était ainsi clairement tracée entre scolarisables et non scolarisables.

Les âges de la vie

De tout temps, l'être humain a cherché à rythmer sa propre vie en séquences bien définies dont le nombre a varié au gré de la symbolique numérique: si la division la plus simple était trinitaire, les quatre saisons offraient aussi une métaphore suffisamment explicite de l'existence pour enchanter les poètes. Ovide, au livre 15 de ses *Métamorphoses*, introduit ainsi une comparaison de 38 vers: «Ne voyez-vous pas les quatre aspects successifs que prend l'année, dont le cours reproduit celui de notre vie?»⁴. Multiplication et addition vinrent ensuite ramifier les périodisations mais finalement, c'est la répartition suggérée par Hippocrate qui l'emporta: désireux de combiner 3 et 4, il fit de la vie une succession septenaire⁵. En fait, seuls les êtres de sexe masculin ont une existence qui s'articule de façon rigoureuse autour des fonctions militaires et poli-

tiques successives qu'ils assument au service de la cité. Le statut des femmes est lui en relation étroite avec leurs fonctions maternelles: la jeune fille vierge («*puella*» ou «*virgo*») devient épouse («*uxor*») puis mère de famille («*matrona*») avant que l'âge ne l'empêche de procréer et qu'elle entre dans la catégorie des vieilles femmes («*anus*»).

L'indifférenciation sexuelle qui regroupe tous les petits de moins de 7 ans dans la catégorie de l'enfance («*infantia*») proprement dite se reflète dans la mixité qui prévaut alors sous la garde bienveillante des femmes de la maison ou d'une nourrice. Durant ce premier temps, il n'est d'ailleurs pas question d'éducation, mais d'élevage. Légalement, le petit enfant est en outre considéré comme irresponsable: il n'a pas encore atteint l'âge de raison et n'est pas pourvu d'une personnalité propre ou originale. Au mieux, il n'a, selon Aristote, ni raison ni vertu et se situe au degré zéro d'un processus qui le conduira de l'état naturel à l'état social: «Colères, vellétés et, en outre, désirs, les tout-petits en ont à peine nés, mais le raisonnement et l'intelligence ne viennent naturellement [aux enfants] qu'avec l'âge.»⁶ Au pire, il est comparé par Platon aux esclaves et aux animaux et devient un être privé de raison que sa perfectibilité seule empêche de n'être qu'un objet animé: dans les *Lois*, par exemple, le philosophe estime l'enfant incapable de se faire une conception réfléchie du plaisir, de l'amour, de la douleur ou de la haine. Il appelle donc éducation «l'éclosion initiale d'un mérite moral chez l'enfant.»⁷ A défaut de naître bon, le bébé grec ou romain ne naît donc pas foncièrement mauvais et la société aura, par le biais de l'éducation, pour tâche de le parfaire. Cette conception de l'enfance sera totalement bouleversée par le christianisme, lorsque saint Augustin nous montrera l'être humain marqué dès sa conception par la faute originelle: «Personne n'est pur de péché devant Toi, dira-t-il à Dieu, pas même le petit enfant qui n'a vécu qu'un seul jour.»⁸ Il ne s'agira plus désormais de guider la croissance d'un plant sain et vigoureux, mais d'arracher ronces et épines d'un terrain en friche.

Conception, grossesse et accouchement

Au deuxième siècle de notre ère, le médecin grec Soranos, bien que vivant à Rome, écrit dans sa langue maternelle un traité sur les maladies des femmes qui nous offre une mine de renseignements sur le déroulement d'une grossesse et les techniques d'accouchement. Bien que dépendant de la tradition médicale antérieure, il n'hésite pas non plus à confronter certains préjugés à ses observations et à démentir certaines croyances. Certes, les anciens ignoraient quelle était la période féconde des femmes, qu'ils plaçaient immédiatement après les règles⁹: le calcul de la durée totale d'une gestation s'en trouvait donc faussé, mais cette erreur physiologique n'explique pas à elle seule les aberrations numériques auxquelles on arrive parfois. Les médecins étaient aussi le plus souvent philosophes et leurs connaissances scientifiques se basaient sur des *a priori* qui pouvaient les conduire à forcer la réalité des phénomènes pour les faire entrer

coûte que coûte dans une harmonie universelle basée sur la symbolique des nombres. C'est ainsi que le temps d'une grossesse varie de sept à onze mois selon les traités médicaux dont les théories sont résumées par Pline l'Ancien dans son septième livre d'*Histoire naturelle*: «L'homme naît à toute époque de l'année et à terme variable, tantôt au septième mois, tantôt au huitième, même au début du onzième.»¹⁰ Un enfant né au huitième mois vient au monde sous des auspices peu favorables, puisque le chiffre huit n'a aucun pouvoir significatif particulier. Les préjugés étaient également tenaces lorsqu'il s'agissait de déterminer le sexe de l'embryon: Hippocrate considérait qu'il fallait douze jours de plus pour former le fœtus d'une fille que celui d'un garçon. Par conséquent, le garçon bougeait plus tôt (dès le troisième mois) tandis que la fille ne remuait qu'au quatrième mois tout en provoquant pour sa mère une grossesse plus pénible, avec des nausées plus fortes et des taches au visage plus accentuées.¹¹

Aristote et Hippocrate formulaient également l'hypothèse qu'un garçon se développait du côté droit de la matrice.¹² Un examen attentif de ses patientes amène Soranos à démontrer l'inexactitude de cette supposition: «Or, il y a là erreur, comme nous l'établissons dans [nos] observations.»¹³ La position couchée est réservée aux accouchements difficiles. Mais dans la majorité des cas, la phase finale du travail a lieu en position assise, sur une chaise spéciale qui deviendra le symbole de la naissance et de l'enfantement jusque dans les rêves. La sage-femme est en principe aidée de trois assistantes qui maintiennent la patiente et l'empêchent de glisser sous l'effort de la douleur; son rôle est important car c'est elle qui va décider si l'enfant est viable ou non.

Acceptation, exposition et reconnaissance

Lorsque l'enfant paraît, la sage-femme vérifie immédiatement qu'il n'est pas atteint de quelque difformité ou monstruosité. Si c'est le cas, elle se livre aussitôt à l'infanticide, sans même consulter le père ou lui indiquer le sexe du bébé. Cette pratique est reconnue et codifiée dès la première publication des principes de droit romain, rassemblés en 451–449 avant Jésus-Christ dans la loi des XII Tables. Cette législation est rapportée par Cicéron qui, dans son traité *Des lois*, précise que «un enfant d'une difformité manifeste est mis à mort en vertu de la loi des XII Tables»¹⁴. Dans la ville grecque de Sparte, à la même époque, on pratique une sélection en plusieurs étapes: un enfant jugé viable par la sage-femme est baigné dans du vin, parce que celui-ci est réputé faire périr de convulsions les sujets malades ou atteints d'épilepsie. Ceux qui en réchappent passent ensuite devant le Conseil des anciens qui rend un verdict final: tout être «laid, contrefait, fluet»¹⁵ est jeté du haut d'un précipice. C'est le quatrième siècle de l'ère chrétienne qui condamnera une pratique justifiée, chez les païens, par des motifs religieux: tout phénomène anormal était en effet considéré comme une souillure qu'il fallait faire disparaître au plus vite si l'on ne voulait pas l'expier éternellement.

Une fois admis à la vie, le bébé devait être reconnu par son père qui le ramassait sur le sol en le prenant dans ses bras. Par ce geste, il l'intégrait à sa famille et s'engageait à l'éduquer. Avant de prendre par extension le sens abstrait que nous lui connaissons, le verbe «élever» désignait donc un acte physique très concret. Si le père de famille était absent au jour de la naissance, il pouvait laisser des indications à un proche chargé de le remplacer. Ainsi voit-on un personnage du théâtre comique de Plaute donner les instructions suivantes à l'un de ses amis la veille de son départ: «Il faut absolument que je m'en aille, mais ce qui naîtra, garçon ou fille, élève-le.»¹⁶ Il s'agit bien là de soulever le nouveau-né de terre, et non d'assumer la totalité de son éducation!

Mais tous les enfants n'avaient pas la chance d'être élevés. A une époque où les moyens abortifs mettaient gravement en danger la vie des femmes et où les techniques contraceptives étaient d'autant plus aléatoires que la période de fécondité était mal déterminée, le contrôle de la taille des familles se faisait en limitant non pas le nombre des naissances, mais celui des descendants. Alors qu'on n'hésitait pas à pratiquer l'infanticide sur les sujets jugés non viables, on n'osait cependant pas tuer un enfant sain et vigoureux; l'on préférait laisser au sort le soin de décider de l'avenir de celui ou celle qu'on exposait hors de la maison, dans un récipient d'argile ou sur un tas d'ordures, supposés assurer un minimum de chaleur et de protection en attendant le passage hypothétique d'une âme bienveillante.

L'arsenal mythologique venait à point pour justifier une pratique qui permettrait peut-être au petit délaissé de connaître un sort plus glorieux que celui d'enfant illégitime ou de bouche impossible à nourrir. Il y a en effet abondance de récits héroïques ou divins qui commencent par un abandon. Le plus célèbre est sans doute celui de la fondation de Rome, qui s'ouvre sur l'exposition de Romulus et Rémus, nés des amours coupables d'une prêtresse de Vesta, que son sacerdoce vouait en principe à la chasteté, et du dieu Mars – c'est du moins ce que prétendit la coupable. L'image de la louve qui éleva les jumeaux cache très probablement l'action généreuse d'une prostituée au grand cœur, mais peu importe: l'essentiel réside dans le destin hors du commun de ces jumeaux fameux.¹⁷

Cependant, pour un avenir radieux, combien de déchéances? Combien de corps prostitués par des proxénètes sans scrupules ou mutilés par des professionnels de la mendicité qui comptaient bien faire vibrer la corde sensible du passant susceptible de se demander si cet enfant qui l'implore aujourd'hui n'est pas celui qu'il a exposé hier?

Entre ces deux extrêmes, le destin réservait des issues plus raisonnables et sans doute beaucoup plus fréquentes, si l'on en juge par leur récurrence presque lassante dans les romans grecs ou les pièces de théâtre latines. Ces deux genres littéraires abondent en effet de scènes de reconnaissance, où l'enfant abandonné et élevé par une nourrice au grand cœur ou une paysanne attentive retrouve ses géniteurs, qui l'identifient grâce aux bijoux ou aux jouets laissés autrefois près de lui, dans l'espoir de réunions en des temps économiquement meilleurs ou dans le but d'attester une condition libre. La comédie française, dont les thèmes sont fréquemment empruntés au répertoire antique, garde des traces sensibles de ce phénomène. Et c'est ainsi qu'un jeune homme riche,

follement amoureux d'une jeune fille pauvre, devrait renoncer à elle pour épouser la fiancée mieux assortie à sa condition sociale qu'a choisie son père; mais comme tout est bien qui finit bien, l'amoureuse et la fiancée s'avèrent finalement n'être qu'une seule et même personne, abandonnée autrefois à la campagne puis devenue riche grâce à la fortune paternelle subitement réalisée... Telle est par exemple l'intrigue de l'*Ecole des femmes* de Molière.

Interdire l'exposition sans fournir aux parents les moyens d'élever leurs enfants eût été illusoire. Les empereurs romains des deux premiers siècles de notre ère l'avaient bien compris, eux qui fondèrent des œuvres pieuses destinées à porter assistance aux familles nombreuses. Mais au troisième siècle, l'Etat dut faire face aux périls militaires extérieurs et aux difficultés politiques intérieures, et les coupes budgétaires affectèrent le domaine social. En 315, Constantin, premier empereur chrétien, tenta de fournir vêtements et nourriture aux plus démunis pour éviter l'infanticide, désormais interdit par la loi avant d'être assimilé au meurtre en 374 par un décret impérial. L'exposition fut finalement elle aussi condamnée comme un crime. Le *Digeste*, recueil de lois commencé en 528 sous l'ordre de l'empereur Justinien dans le but de rassembler, systématiser et compléter les textes existants, est parfaitement explicite à ce sujet: «Commet un crime non seulement celui qui étouffe le nouveau-né, mais aussi celui qui le rejette ou qui refuse de le nourrir ou qui l'expose dans la rue pour exciter chez autrui la miséricorde qui lui fait défaut.»¹⁸

Nourrices et soins au bébé

Outre sa partie gynécologique, le traité de Soranos fournit, dans sa seconde partie, un véritable traité de puériculture qui nous renseigne sur les soins corporels à prodiguer au bébé et sur les qualités de la parfaite nourrice. Dès sa venue au monde, après son premier bain, le nouveau-né est emmaillotté des pieds au cou dans des bandelettes de laine et sa tête est couverte d'un bonnet. Sauf à Sparte, où les enfants sont laissés libres de leurs mouvements, le bébé n'est débarrassé de ses liens qu'au moment du bain; et encore ne peut-il s'ébattre à son gré dans la tiédeur du baquet de bois: il doit se soumettre aux massages et manipulations de sa nourrice. Ces contraintes ont pour but de modeler le corps aux normes esthétiques du moment qui se reflètent dans les peintures ou sculptures du dieu Cupidon; celui-ci, dès le quatrième siècle avant Jésus-Christ, se voit miniaturisé en tout petit enfant et sa représentation démultipliée tient désormais lieu de modèle auquel il convient de ressembler le plus fidèlement possible. L'intervention humaine devrait ainsi permettre de remédier aux éventuelles déformations accidentelles, comme le précise Soranos: «On doit modeler chaque nouveau-né selon les formes naturelles et, si quelque partie de son corps a été déformée au moment de la venue au monde, y mettre bon ordre et la ramener à la conformation naturelle».¹⁹ La nature n'a ici rien de commun avec l'aspect originel et propre à chaque être au moment de sa venue au monde, mais elle est devenue la réplique presque artificielle d'un modèle reconstruit.

Une fois bien emballé, le bébé est couché dans un berceau plus ou moins confortable où sa sécurité est assurée par des liens qui le retiennent en passant d'un montant à l'autre du petit lit. Ce type de meuble était d'ailleurs encore utilisé dans nos régions au début de ce siècle, comme l'attestent par exemple des photographies de Boissonnas. A l'âge de deux ou trois mois, l'enfant est progressivement déballé de ses langes: on libère d'abord sa main droite, pour éviter qu'il ne soit gaucher. Le côté gauche, en effet, est mal vu des anciens qui le placent sous des auspices défavorables. En latin, «gauche» se dit d'ailleurs «*sinister*»... On dégagera ensuite l'autre main, puis les pieds et enfin les jambes. Dès le départ, on aura eu soin cependant de ne pas serrer trop les reins et les hanches des petites filles car l'on sait que la largeur du bassin conditionne largement la réussite des accouchements futurs.

Le plus souvent, le nouveau-né passe des mains de la sage-femme à celles de la nourrice. Si ce procédé est parfois condamné au nom d'un passé mythique et parfait où une mère «faisait avant tout sa gloire de rester chez elle et d'être l'esclave de ses enfants»²⁰, la tradition s'étend de la haute société des villes jusqu'à la bourgeoisie de province de faire appel à une femme retenue sur la base de critères soigneusement définis. «Il faut, dit Soranos, choisir une nourrice qui n'ait ni moins de vingt ans, ni plus de quarante ans; elle aura eu deux ou trois enfants, sera exempte de maladies, de bonne taille et de teint bien coloré; elle aura des seins de volume moyen, souples, sans dureté et sans rides, des mamelons ni trop gros ni trop petits, ni trop drus ni trop poreux ou laissant passer trop largement le lait; elle sera tempérante, sensible, de caractère paisible; ce sera une Grecque, et elle aimera la propreté.»²¹

Si les prescriptions relatives à la condition physique et au caractère de la candidate idéale se comprennent aisément, la précision relative à la nationalité grecque en milieu romain peut paraître de prime abord surprenante et il serait faux de voir là une promotion éhontée de Soranos pour les femmes de son pays. Mais la civilisation romaine doit l'essentiel de sa culture à la Grèce et tout citoyen de la bonne société est parfaitement bilingue. On recourt donc aux services d'une Grecque qui transmettra à son nourrisson les rudiments d'une langue en même temps que les nourritures terrestres. Sa correction grammaticale importera autant que la qualité de son lait et Quintilien, dans son *Institution oratoire*, manuel de formation du parfait orateur, insiste pour que «les nourrices ne parlent pas une langue incorrecte.» En effet, «ce sont elles que l'enfant entendra parler en premier lieu; c'est leur vocabulaire qu'il s'efforcera de reproduire et d'imiter et, par nature, nous gardons de façon très tenace les impressions rudimentaires de notre enfance.» Et comme «ces impressions persistent avec d'autant plus d'opiniâtreté qu'elles sont plus mauvaises», il est préférable «que l'enfant ne s'accoutume pas, même quand il ne parle pas encore, à un langage qu'il lui faudra désapprendre.»²²

Les pièces de théâtre nous montrent les liens très forts qui pouvaient se créer entre les enfants et leurs nourrices; celles-ci incarnent généralement de manière durable tendresse et consolation et il n'est pas rare de voir ces femmes élever la seconde génération, au titre de gouvernante cette fois. Leur personnage réapparaîtra dans le répertoire français sous les traits de la fidèle servante qui accompagne inlassablement la jeune première.

Jeux et jouets

Les représentations figurant sur le sarcophage d'enfants trop tôt disparus et les objets exhumés des tombes viennent heureusement compléter les allusions littéraires des poètes et permettent de se faire une idée assez précise des amusements enfantins. Dans un premier temps, il s'agissait d'éveiller et de capter l'attention des tout-petits en agitant devant eux des crécelles, des figurines remplies de cailloux ou des hochets dont la forme ne diffère guère de celle préconisée aujourd'hui par les manuels de puériculture. Un peu plus tard, lorsque bébé est à même de marcher, il tire derrière lui des animaux en bois ou en terre montés sur roulettes. Ensuite, il attellera des bêtes vivantes à des chariots miniatures, comme le montre le sarcophage de Cornelius Staius conservé au Louvre. Ce jeu, hélas, s'avère parfois dangereusement mortel, comme nous le révèlent certaines inscriptions funéraires: «C'est moi, Florus, qui suis ici couché; petit enfant, cocher d'un attelage double, rapidement, pendant que je désirais disputer des courses, oui rapidement, je suis tombé et descendu chez les ombres.»²³

Moins meurtriers, et socialement plus répandus, le roseau que l'on enfourche à la manière d'un cheval, les châteaux de sable ou les jeux de nombres sont énumérés par Horace lorsqu'il veut caractériser l'homme qu'un amour déraisonnable fait retomber en enfance: «Construire des petites maisons, atteler des souris à un petit chariot, jouer à pair ou impair, monter à cheval sur un long roseau, si un homme ayant de la barbe trouvait du charme à ces jeux, c'est que la démence le travaillerait.»²⁴ Les balles sont remplies de poils, de plumes ou de sable; le cerceau est parfois muni d'anneaux ou de clochettes, ce qui incite le poète Martial à le qualifier joliment de «babillard» («*garrulus*»)²⁵. Quant à la toupie de buis, Virgile a admirablement décrit son ballet circulaire et la fascination qui en résulte sur ses jeunes usagers: «Avez-vous vu voler sous les coups de fouet la toupie que les enfants en grand cercle, attentifs à leur jeu, font tourner autour de la cour déserte? Activée par la lanière, elle décrit des courbes rapides; la troupe enfantine, immobile, émerveillée, se penche sans comprendre, admire le buis qui tourne et qu'animent les coups.»²⁶

Parallèlement à ces amusements pratiqués indifféremment et communément par l'un ou l'autre sexe, auxquels s'ajoutent balançoire, yoyo, saute-mouton ou marelle, il y a cependant des jouets qui caractérisent distinctement garçons et filles et qui les accompagnent symboliquement jusqu'à l'adolescence. La poupée sert d'emblème à la jeune fille; bébés mous en chiffons, petites demoiselles nues ou habillées, en terre cuite ou en cire colorée, poupées articulées en os, en terre, en bois ou en ivoire ont été retrouvées en nombre dans les tombes²⁷. A la veille de leurs noces, les jeunes femmes renonçaient symboliquement à leur enfance en offrant ce jouet spécifique à Junon, mère des dieux et divinité du mariage, ou à Vénus, déesse de l'amour.

Les petits garçons jouent aux noix selon de multiples variantes qui ne sont pas sans rappeler les parties de billes. Prêtant sa voix à un noyer malmené au bord d'une route, Ovide décrit les combinaisons diverses auxquelles se prêtent ces fruits²⁸. «Abandonner les noix» («*nuces relinquere*»), qu'il jette le long de

son cortège nuptial comme d'antiques dragées, signifie que le jeune homme quitte l'enfance, même s'il lui arrive parfois de refaire quelque partie dans sa vieillesse. C'est ainsi que l'historien Suétone nous montre l'empereur Auguste s'amusant avec les petits enfants qu'il nourrissait dans son palais: «Pour se divertir, tantôt il pêchait à la ligne, tantôt il jouait aux dés, aux osselets ou aux noix avec des petits enfants d'une figure et d'un babil agréables.»²⁹

Bulle et toge prétexte

«On doit à l'enfant le plus grand respect» disait au premier siècle de notre ère le poète Juvénal dans une satire qui voulait montrer aux parents les fâcheuses conséquences que de mauvais exemples pouvaient avoir sur leur progéniture³⁰. Considéré comme l'incarnation de la plus pure innocence, le petit Romain de naissance libre et de condition aisée porte d'ailleurs un vêtement spécial, la robe ou toge prétexte, qui l'assimile aux plus hauts dignitaires politiques ou religieux de la cité: de couleur blanche, cet habit est orné d'une bande de pourpre qui lui donne son nom. En effet, le verbe «*pratexere*», «border», signifie littéralement «tisser (*texere*) devant (*prae*)». Avant de désigner de manière figurée l'argument spécieux qui nous sert à dissimuler nos intentions à nos propres yeux ou à ceux d'autrui, le prétexte représente donc très concrètement une pièce d'habillement, marque de l'honneur et de la protection que l'on doit à celui qui en est revêtu. Dans la société romaine, seuls les magistrats et les prêtres sont également pourvus de ce liseré rouge vif qui symbolise donc tout à la fois l'enfance et le pouvoir. Filles et garçons portent la robe prétexte jusqu'à la puberté. A l'âge de 16 ou 17 ans, le jeune homme revêt solennellement la toge virile blanche, le retour de la pourpre dépendant de sa carrière future. Quant à la femme mariée, elle se pare d'ordinaire d'une longue robe à plis, serrée à la taille et brodée dans le bas.

Autre signe distinctif de l'enfance, la bulle («*bullla*»), bijou en forme de grelot, de cœur ou de croissant accroché au cou du garçon huit jours après sa naissance, au moment même où il se voit attribuer un prénom. La matière de cet objet désigne le rang social de son propriétaire: d'or pour les nobles, de cuir pour la plèbe, la bulle n'est tout simplement pas portée par les esclaves. Sa fonction protectrice est double: signalant à autrui que la pureté de son détenteur doit être préservée, elle sert aussi d'amulette magique destinée à protéger du mauvais œil. Les filles en portent très rarement: elles ont plutôt des colliers ou des chaînes, chargées elles aussi d'amulettes, comme le prouve ce passage d'Isidore de Séville: «La bulle est portée par les hommes, quant aux femmes, elles ont des colliers et des chaînes.»³¹ Statues, peintures et bas-reliefs offrent des témoignages iconographiques précieux qui permettent notamment de savoir comment se portaient les bijoux retrouvés lors des fouilles archéologiques.

Les larmes du deuil

Difficile à calculer faute de statistiques précises, la mortalité néonatale durant l'antiquité peut cependant être évaluée à un taux avoisinant les 200 pour 1000, soit un nouveau-né sur cinq. Les soins prodigués par les sages-femmes et les nourrices que l'on retrouve minutieusement décrits dans les traités médicaux ont d'ailleurs pour but de faire chuter un tant soit peu ce taux élevé. Les risques les plus grands se situent entre 0 et 9 ans: les chiffres avancés pour cette tranche d'âge oscillent entre 20 % et 40 % et, même s'ils constituent des «hypothèses fragiles auxquelles il est prudent de ne pas se fier»³², ils permettent tout de même de se rendre compte de la fréquence du phénomène. Mais malgré cela, et malgré l'état d'imperfection et d'inachèvement attribué aux enfants, leur disparition prématurée cause aux anciens deuil et chagrin: à peine éclos, une fleur a été coupée sans avoir pu donner son fruit. Pleurer sur la disparition d'un adulte potentiel n'a donc rien d'illégitime, bien au contraire: une «profonde tendresse de cœur», qui peut se manifester par les larmes, est «un don que la nature [...] a fait au genre humain» et constitue assurément «le meilleur de nous-mêmes». Et c'est cette tendresse «qui nous commande de gémir quand nous rencontrons le convoi d'une vierge nubile, quand nous voyons la terre se refermer sur un petit enfant trop jeune encore pour le bûcher.»³³ Le rite des funérailles varie d'ailleurs selon qu'il s'agit d'un adulte ou d'un petit enfant: alors que pour les adultes, le choix existe entre inhumation et incinération, les enfants ne sont jamais brûlés. Dans les villes de taille modeste, ils sont enterrés à proximité de la demeure paternelle, voire même sous l'auvent du toit. Dans les cités plus grandes, telle la Rome impériale, ils sont conduits hors des murs, mais de nuit, et sans cortège de pleureuses: seul le silence convient à un tel chagrin. Les inscriptions funéraires se font ensuite l'écho d'une peine qui a traversé le temps: «Voici qu'à mon âge tendre, je suis gisant, éternel objet de larmes, parce que soudain, devant les yeux de mes parents, je leur ai infligé un deuil amer.»³⁴ Et lorsqu'il accompagne Enée dans sa descente aux Enfers, le poète Virgile nous donne à entendre «des voix, un immense vagissement, les âmes des nouveaux-nés qui pleurent: au premier seuil de l'âge, exclus de la douceur de vivre, à la mamelle ravis, un jour sombre les emporta, disparus avant la saison dans la tombe.»³⁵ Même si elle n'est pas rare, la mort d'un tout-petit ne laisse donc pas les anciens indifférents et rend soudain très proches de nous ces familles endeuillées qui ont confié leur chagrin à un monument de pierre destiné à rappeler aux passants le souvenir d'un être cher.

Premiers apprentissages

Lorsqu'elle échappe à la faux d'une mort précoce, la prime enfance se passe tout entière dans les jeux, puisqu'il n'est guère question de scolarisation avant l'âge de 7 ans. Philosophes et rhéteurs se sont pourtant rendu compte que les petits

font très vite preuve de grandes facultés d'imitation et d'adaptation qu'il serait somme toute dommage de laisser perdre. Remarquant l'exubérance naturelle du jeune âge qui, incapable «de rester tranquille, de s'abstenir de gesticuler ou de parler», cherche toujours «à se remuer ou à se faire remarquer», constatant par ailleurs que le sens du rythme et de l'harmonie est propre à l'homme et que les «autres animaux» (sic!) en sont dépourvus, Platon suggère de transformer peu à peu cris et bonds désordonnés en chants et en danses.³⁶ Il aimerait également que les amusements d'aujourd'hui soient une préparation au métier de demain. Il faut donc fournir «à chacun de petits outils qui soient une imitation des outils authentiques» car «on doit s'efforcer, au moyen de ces amusements, d'orienter les plaisirs et les désirs des enfants» de façon à «mener l'âme de l'enfant, tandis qu'il s'amuse, à l'amour de la profession où, devenu un homme, il devra exceller.»³⁷ Aristote estime également que «la plupart des jeux ne doivent être que des imitations des tâches sérieuses de l'avenir» et que tout apprentissage sérieux doit rester passif: «Jusqu'à sept ans, les enfants seront simplement spectateurs des exercices qu'on se propose de leur faire apprendre dans la suite.»³⁸

L'aspect ludique demeure donc fondamental et Quintilien y est aussi très attentif lorsqu'il se préoccupe de la formation du futur orateur. Certes, l'intelligence enfantine peut parfaitement être développée dès la quatrième année; grâce à sa mémoire et à son don d'imitation, le petit Romain peut déjà apprendre à bien articuler, à bien s'exprimer, voire même à former des lettres: toutes ces acquisitions constituent un gain non négligeable pour une scolarité future. Mais il n'est pas question de se montrer trop exigeant et de risquer ainsi de susciter le dégoût d'étudier: il faut que tout reste un jeu, «que l'étude soit donc un amusement, avec des questions et des félicitations, et que son action soit toujours pour l'enfant source de plaisir.»³⁹ Cette pédagogie basée sur le divertissement et la récompense sera aussi prônée par les premiers chrétiens: saint Jérôme, au début du cinquième siècle, conseille d'apprendre à la petite Patacula, qui n'a pas encore 7 ans, les lettres de l'alphabet, les syllabes, puis les noms et les verbes. «Et pour l'engager à répéter tout cela de sa voix argentine, qu'on lui montre en récompense un petit gâteau sucré, et tout ce qui est agréable au goût; les fleurs à l'aspect printanier, les gemmes qui rutilent, les poupées qui amusent, elle se dépêchera de les recevoir; [...] qu'elle aime ce qu'elle est obligée de dire, de façon que ce ne soit pas une besogne mais un plaisir, non une contrainte, mais un libre vouloir.»⁴⁰

Conclusion: le pédagogue antique

A l'âge de 7 ans, la chute des dents de lait marque la fin de l'enfance au sens étymologique du terme. Désormais éduqués séparément, filles et garçons vont goûter à la fêrule du maître et s'initier aux rites du culte familial.

C'est à l'entrée de l'école que nous allons quitter ces enfants de l'antiquité, non sans évoquer brièvement l'esclave qui, nouvellement attaché à leur petite

personne, assure désormais le lien entre la cellule familiale et le monde extérieur: il s'agit du pédagogue, chargé de les accompagner et d'assister aux leçons qu'il leur fera ensuite répéter. L'étymologie du mot, formé des deux termes grecs «*pais, paidos*» – «l'enfant» et «*agein*» – «conduire», nous rappelle le sens premier de cette fonction qui mêlait les tâches du patrouilleur scolaire et du répétiteur. Elle n'avait alors qu'un lointain rapport avec le rôle du maître d'école, et rien de commun avec la réflexion d'un théoricien de l'éducation, personnages dont nul n'ignore qu'ils ne sont plus les esclaves des enfants...

Notes

- 1 Quintilien, *Institution oratoire*, livre 6, avant-propos 11.
- 2 Pline le Jeune, *Lettres*, 5, 16, 2.
- 3 Cf. Jean-Pierre NERAUDAU, *Etre enfant à Rome*, pp. 48–55.
- 4 Ovide, *Métamorphoses*, 15, 199–236.
- 5 Hippocrate, *Des chairs*, 19, 1 à 7.
- 6 Aristote, *Politique*, 7, 15, 10.
- 7 Platon, *Lois*, 2, 653,b.
- 8 Augustin, *Confessions*, 1, 7, 11.
- 9 Cf. Danielle GOUREVITCH, *Le mal d'être femme*, pp. 139–140.
- 10 Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 17, 38.
- 11 Hippocrate, *De la nature de l'enfant*, 18.
- 12 Aristote, *Histoire des animaux* 7, 3 et Hippocrate, *Epidémies*, 2, 6, 15.
- 13 Soranos, *Maladies des femmes*, 1, 15.
- 14 Cicéron, *Des lois*, 3, 8, 19.
- 15 Plutarque, *Vie de Lycurgue*, 32.
- 16 Plaute, *Amphitryon*, 501.
- 17 Tite-Live, dans le livre premier de son *Histoire romaine*, rapporte cette légende et l'hypothèse de la femme prostituée (1, 4).
- 18 *Digeste*, 25, 3, 4.
- 19 Soranos, *Maladies des femmes*, 2, 14.
- 20 Tacite, *Dialogue des orateurs*, 18.
- 21 Soranos, *Maladies de femmes*, 2, 8.
- 22 Quintilien, *Institution oratoire*, 1, 1, 4–5.
- 23 *Corpus Inscriptionum Latinarum*, 6, 10078.
- 24 Horace, *Satires*, 2, 3, 247–249.
- 25 Martial, *Epigrammes*, 14, 169.
- 26 Virgile, *Enéide*, 7, 378–383.
- 27 En Suisse, par exemple, des fragments de poupées ont été retrouvés à Augst (Bâle-Campagne), Martigny (Valais) et Pfyng (Thurgovie). Cf. in Rudolf FELLMANN, *La Suisse gallo-romaine*, pp. 188–189.
- 28 Ovide, *Noyer*, 73–86.
- 29 Suétone, *Vie d'Auguste*, 83.
- 30 Juvénal, *Satires*, 14, 47.
- 31 Isidore de Séville, *Etymologies*, 19, 31, 11. Rédigée au 7^e siècle de notre ère, cette somme en vingt volumes se veut le résumé des connaissances acquises durant les siècles antérieurs.

- 32 Jean-Pierre NERAUDAU, *op. cit.*, pp. 373–374, cf. aussi pp. 39–40.
 33 Juvénal, *Satires*, 15, 131–133 et 138–140.
 34 *Corpus Inscriptionum Latinarum*, 2, 23818.
 35 Virgile, *Enéide*, 6, 426–429.
 36 Platon, *Lois*, 2, 653, d-e.
 37 Platon, *Lois*, 1, 643, c-d.
 38 Aristote, *Politique*, 7, 17, 4 et 14.
 39 Quintilien, *Institution oratoire*, 1, 1, 20.
 40 Jérôme, *Lettres*, 128,1.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- Aristote, (1968). *Histoire des animaux*. Paris: Les Belles Lettres.
 Aristote, (1986). *Politique*, tome III. Paris: Les Belles Lettres.
 Augustin, (1925). *Confessions*. Paris: Les Belles Lettres.
 Cicéron, (1959). *Des lois*. Paris: Les Belles Lettres.
Corpus Inscriptionum Latinarum. (1882 et 1886). Berlin: Georg Reimer, Volumes VI, 2 et 3.
Digeste In: *Corpus Iuris Civilis*, (1922). volume I, Berlin: Weidmann.
 Horace, (1932). *Satires*. Paris: Les Belles Lettres.
 Hippocrate, (1978). *Des chairs*. Paris: Les Belles Lettres.
 Hippocrate, (1970). *De la nature des enfants*. Paris: Les Belles Lettres.
 Hippocrate, (1846). *Epidémies*, livre 2 in *Oeuvres complètes*, tome V, Paris: J.-B. Bail- lière.
 Isidore de Séville, (1911). *Etymologiarum sive Originum libri*. Oxford: Editions d'Ox- ford.
 Jérôme, (1961). *Lettres*, tome VII. Paris: Les Belles Lettres.
 Juvénal, (1921). *Satires*. Paris: Les Belles Lettres.
 Martial, (1933). *Epigrammes*. Paris: Les Belles Lettres, tome II,2..
 Ovide, (1930). *Métamorphoses*. Paris: Les Belles Lettres, tome III.
 Ovide, (1962). *Nux*. In: *The Art of Love and other Poems*. London and Cambridge (Mass.): Harvard University Press and Heinemann.
 Platon, (1951). *Lois*. Paris: Les Belles Lettres.
 Plaute, (1932). *Amphitryon*. Paris: Les Belles Lettres.
 Pline l'Ancien, (1977). *Histoire naturelle*, Paris: Les Belles Lettres, livre 7.
 Pline le Jeune, (1927). *Lettres*, Paris: Les Belles Lettres, tome II.
 Plutarque, (1957). *Vies parallèles*. Paris: Les Belles Lettres, tome I.
 Quintilien, (1975 et 1977). *Institution oratoire*. Paris: Les Belles Lettres, tomes I et IV.
 Soranos, (1988 et 1990). *Maladies des femmes*. Paris: Les Belles Lettres, livres 1 et 2.
 Suétone, (1931). *Vie des douze Césars*. Paris: Les Belles Lettres, tome I.
 Tacite, (1936). *Dialogue des orateur*. Paris: Les Belles Lettres.
 Tite-Live, (1940). *Histoire romaine*. Paris: Les Belles Lettres, tome I.
 Virgile, (1978). *Enéide*. Paris: Les Belles Lettres, tome II.

Ouvrages cités

- Fellmann, Rudolf, (1988: édition originale allemande. 1992: traduction française). *La Suisse gallo-romaine – Cinq siècles d'histoire*. Stuttgart: Konrad Theiss Verlag & Lausanne: Payot.
- Gourevitch, Danielle (1984). *Le mal d'être femme – La femme et la médecine dans la Rome antique*. Paris: Les Belles Lettres.
- Néraudau, Jean-Pierre (1984). *Etre enfant à Rome*. Paris: Les Belles Lettres.

Bibliographie complémentaire

- Badinter, Elisabeth (1980). *L'amour en plus – Histoire de l'amour maternel (XVII^e – XX^e siècle)*. Paris: Flammarion.
- Burguière, André, Klapisch-Zuber, Christiane; Segalen, Martine; et Zonabend, Françoise (edd.). (1986). *Histoire de la famille – 1. Mondes lointains*. Paris: Armand Colin.
- Carcopino, Jérôme (1939). *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*. Paris: Hachette.
- Duby, Georges et Perrot, Michelle (edd.) (1982). *Histoire des femmes en Occident – 1. L'Antiquité*. Paris: Plon.
- Flacelière, Robert (1959). *La vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès*. Paris: Hachette.
- Marrou, Henri-Irénée (1975). *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*. Paris: Seuil.
- Minois, Georges (1990). «Contraception et avortement dans l'Antiquité». In: *L'Histoire* 37, 37–43.
- Mossé, Claude (1983). *La femme dans la Grèce antique*. Paris: Albin Michel.
- Riché, Pierre (1968). *De l'éducation antique à l'éducation chevaleresque*. Paris: Flammarion.
- Veyne, Paul (1985). «L'Empire romain». In: *Histoire de la vie privée – Tome I: De l'Empire romain à l'an mil*. Paris: Seuil.

Altertumswissenschaftliche Pädagogik: die Kindheit in der Antike

Zusammenfassung

Welche Stellung wiesen Griechen und Römer der Kindheit zu? Wie betrachteten sie diesen Lebensabschnitt, in dem die Kinder – bis zum Alter von sieben Jahren und ohne Unterscheidung nach Geschlecht – uneingeschränkt spielen konnten? Was lernten die Kinder in diesem Alter, in dem von Schulbesuch und selbst von Erziehung noch nicht die Rede war? Wie kontrollierte man die Geburten? Wie reagierte man auf den Tod eines Kindes? Die Erforschung der Kindheit in der Antike ist wegen des fast vollkommenen Fehlens direkter Quellen und wegen der oftmals schwierigen Interpretation vorhandener, indirekter Quellen ein kompliziertes Unterfangen.

Archeological Pedagogics: childhood in Ancient Civilizations

Summary

What status was granted to childhood by the ancient Greeks and Romans? How did they consider this period of existence during which the upbringing of young children – regardless of gender – consisted of play activities only? What did children learn at an age when neither school nor formal education was envisaged? How was the size of families kept under control? How did people react when faced with a child's death? The study of childhood in ancient civilizations remains an arduous task because of the almost total lack of direct sources and the difficulty of interpreting the various kinds of indirect sources available.